
VUE D'ENSEMBLE

2007 : un rythme soutenu de créations d'emplois

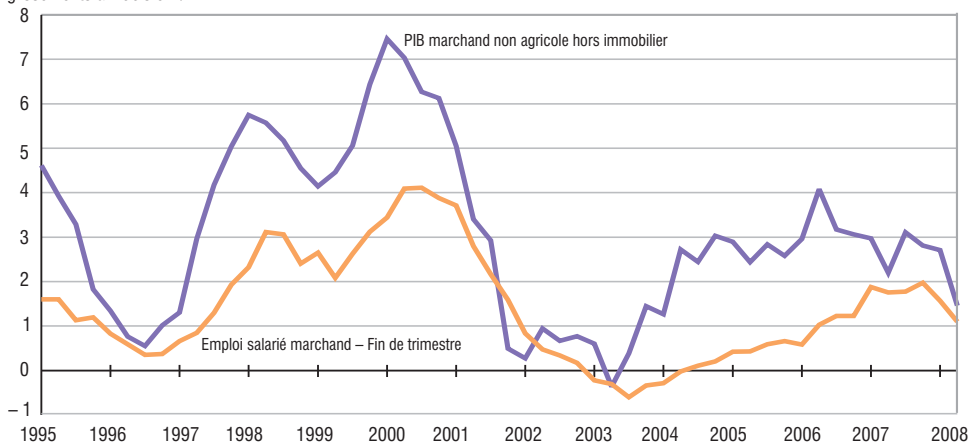
En 2007, 384 000 emplois ont été créés dans l'ensemble de l'économie française, soit 100 000 de plus qu'en 2006 et en 2005. La progression de 2007 tient en grande partie à l'accélération de l'emploi dans les secteurs marchands, en particulier les services aux entreprises et aux particuliers ainsi que la construction.

L'emploi est en grande partie porté par la croissance ; toutefois en 2007, le nombre d'emplois créés s'est avéré plus élevé que ce que la croissance aurait laissé attendre (figure 1). Avec les estimations actuelles d'emploi et de PIB, cela traduit principalement une faible croissance de la productivité du travail par salarié. En effet, l'emploi dans les secteurs à faible productivité par tête est très dynamique : le tertiaire reste le principal contributeur à la création d'emploi avec, en 2007, 286 000 emplois supplémentaires (figure 2). Ces créations d'emploi sont tirées notamment par les services marchands, incluant l'intérim très dynamique au début 2007. Le secteur de la construction a connu un rythme de croissance aussi soutenu qu'en 2006, avec une progression de 4,3 % (+ 61 000 emplois). Enfin, l'industrie a continué de perdre des emplois (- 37 000 emplois) poursuivant sa décroissance continue depuis 2001. Le rythme des destructions d'emploi a continué à se réduire en 2007 puisque, en comparaison, ce secteur avait perdu 61 000 emplois en 2006 et 87 000 en 2005.

En 2007 les secteurs non marchands ont créé 67 000 emplois malgré la forte baisse des contrats aidés non marchands (- 40 000 emplois en 2007). Les entrées pourtant dynamiques dans les dispositifs instaurés par le plan de cohésion sociale mi-2005 n'ont pas suffi à compenser les fins de contrats aidés instaurés par ce plan ou antérieurs à celui-ci. L'emploi privé, aidé et non aidé, du secteur non marchand est quant à lui resté dynamique avec 42 000 emplois créés, soit un résultat comparable à celui de 2006 (+ 40 000 emplois).

1. Évolutions de la valeur ajoutée et de l'emploi salarié marchand non agricole

glissements annuels en %



Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié dans les secteurs marchands (glissement annuel en fin d'année)

données CVS, en milliers

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Niveau d'emploi au 31/12/2007
Industrie	- 87	- 102	- 91	- 87	- 61	- 37	3 682
<i>dont : industrie manufacturière</i>	- 85	- 97	- 82	- 78	- 52	- 40	2 890
Construction	2	14	25	48	59	61	1 472
Tertiaire marchand	112	37	98	141	189	286	10 881
<i>dont : commerce</i>	22	19	5	13	19	47	3 084
<i>dont : services marchands</i>	62	17	81	116	149	195	5 656
Ensemble salariés des secteurs marchands (1)	27	- 52	31	102	188	310	16 036
Emploi salarié privé des secteurs non marchands (2)	50	26	39	29	40	42	2 078
Ensemble salarié du secteur concurrentiel (1)+(2)	77	- 26	70	131	228	352	18 114

Secteurs essentiellement marchands : exclusion de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et action sociale, de l'administration et des associations.

Services marchands : services aux entreprises (y compris l'intérim) et services aux particuliers.

Source : Insee, estimations d'emploi.

La baisse du chômage amorcée début 2006 se poursuit en 2007

À l'automne 2007 l'Insee a changé sa méthode d'estimation du chômage BIT qui repose désormais uniquement sur l'enquête Emploi trimestrielle. Ce changement correspond à l'aboutissement des travaux méthodologiques réalisés en 2007 pour surmonter les difficultés statistiques qui rendaient alors délicat le diagnostic sur les évolutions du marché du travail en France depuis fin 2005.

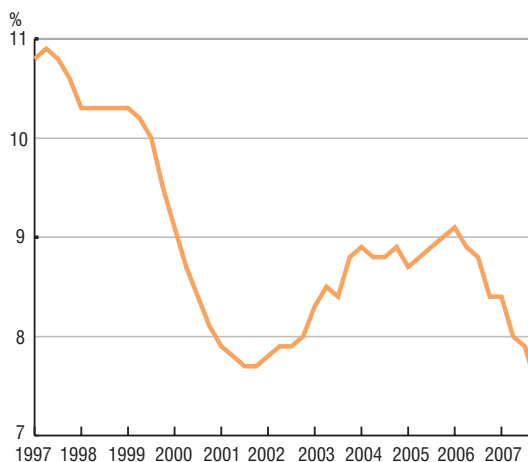
Après une période de stabilité en 2005 (autour de 9 %), le taux de chômage au sens du BIT tel qu'il est désormais mesuré par l'Insee¹, a entamé au début de l'année 2006 une décline régulière pour atteindre 7,4 % de la population active au dernier trimestre de 2007 (figure 3). Cela représente environ 2,1 millions de chômeurs fin 2007, soit une baisse de 390 000 depuis le deuxième trimestre de 2006. Cette baisse régulière du chômage en 2007 s'est accompagnée de fortes créations d'emploi (voir supra), alors que la population active continuait de croître, mais selon un rythme moins soutenu. Le nombre de personnes sans emploi mais souhaitant travailler (c'est-à-dire le chômage et son « halo ») diminue depuis le deuxième trimestre de 2006. Cette baisse est tirée par celle du chômage BIT : le nombre d'inactifs souhaitant travailler est resté globalement stable sur la même période.

La baisse du chômage BIT observée depuis 2006 concerne les femmes et les hommes de tous âges (figure 4). Cependant, les jeunes de 15 à 24 ans sont particulièrement concernés car ils sont plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail. Ainsi, de la même manière que leur taux de chômage avait augmenté plus vite que le total en 2002-2003, période de hausse du chômage, il a diminué plus rapidement depuis 2006. Leur taux de chômage reste néanmoins élevé : il s'établit à 22,6 % de la population active des 15-24 ans au premier trimestre de 2006, et à 17,8 % au quatrième trimestre de 2007, soit environ 470 000 chômeurs. À noter que la part des inactifs au sein de la population des 15-24 ans est très élevée, du fait du grand nombre de jeunes poursuivant leurs études sans travailler et donc pas encore présents sur le marché du travail. La part des chômeurs dans la population totale (et non dans la population active, comme c'est le cas pour le calcul du taux de chômage) pour cette tranche d'âge est donc nettement plus faible, 6,3 % au quatrième trimestre de 2007, soit 0,2 point seulement au-dessus des 25-49 ans.

¹ En plus des changements méthodologiques, l'Insee s'est rapproché de l'interprétation communautaire des critères du BIT. L'ensemble de ces changements a fait baisser le niveau du chômage d'environ un point mais n'a pas affecté les séries en évolution telles que mesurées par l'enquête Emploi. Insee Première n° 1164, « Résultats de l'enquête Emploi : le chômage baisse depuis début 2006 ».

Les femmes ont également davantage profité de la baisse du chômage observée depuis 2006. Leur taux de chômage en France métropolitaine est passé de 10,1 % de la population active au premier trimestre de 2006 à 7,9 % au quatrième trimestre de 2007. Fin 2007, plus d'un million de femmes sont au chômage, ce qui représente une baisse d'environ 250 000 personnes depuis le premier trimestre de 2006 (- 19 %). Leur taux de chômage reste supérieur à celui des hommes. Malgré tout, l'écart entre les deux se réduit de façon durable depuis la fin des années 1980, du fait, entre autres, de l'accroissement de l'activité féminine. Ainsi, alors que le taux de chômage des femmes était supérieur de 4 points à celui des hommes en 1990, il ne le dépasse plus que de 1,1 point en moyenne en 2007.

3. Évolution du taux de chômage BIT depuis 1997



Source : Insee, enquête Emploi.

4. Chômage au sens du Bureau international du travail en moyenne annuelle

	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de chômeurs BIT (milliers)	2 299	2 412	2 429	2 432	2 215
Hommes	1 103	1 160	1 171	1 184	1 094
Femmes	1 196	1 252	1 258	1 248	1 121
Taux de chômage BIT (%)	8,5	8,9	8,9	8,8	8,0
Moins de 25 ans	18,8	20,4	20,9	22,2	19,3
25 à 49 ans	7,9	8,2	8,2	7,9	7,3
50 ans ou plus	5,9	6,0	5,8	6,0	5,4
Hommes	7,6	8,0	8,0	8,1	7,4
Moins de 25 ans	18,1	19,5	19,9	20,9	18,6
25 à 49 ans	6,8	7,1	7,2	7,0	6,6
50 ans ou plus	5,5	5,6	5,4	5,8	5,2
Femmes	9,5	9,9	9,8	9,6	8,5
Moins de 25 ans	19,8	21,5	22,3	23,9	20,2
25 à 49 ans	9,2	9,5	9,4	9,0	8,1
50 ans ou plus	6,4	6,5	6,1	6,2	5,6

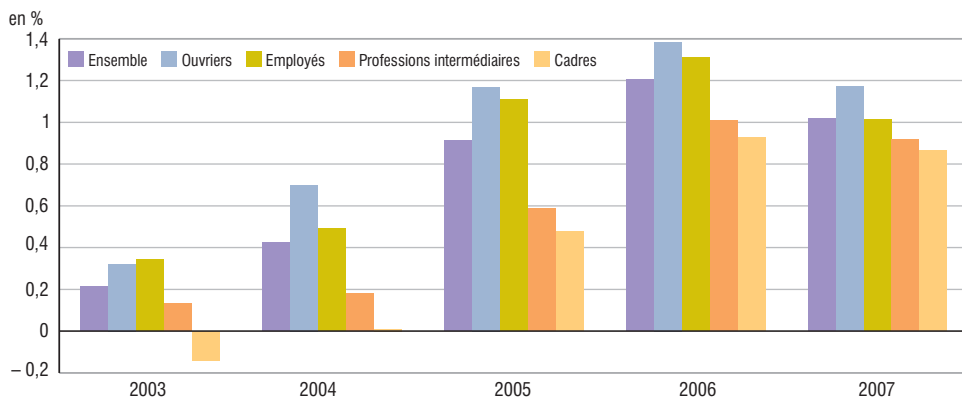
Source : Insee, enquête Emploi.

En 2007, des augmentations de salaire un peu moins marquées

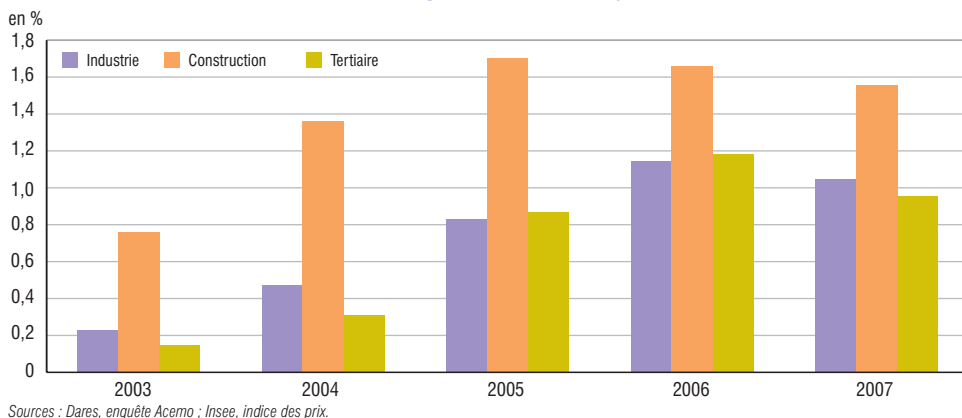
En 2007, le salaire mensuel de base (SMB - encadré 1) dans les entreprises du secteur privé de plus de 10 salariés progresse en euros courants à un rythme proche de celui de l'année précédente (+ 2,7 % contre + 2,8 % en 2006). En termes réels, la hausse du SMB est aussi très proche de celle de 2006 puisqu'elle se monte à + 1,0 % en euros constants en 2007 contre + 1,2 % en 2006. Comme les deux années précédentes, cette hausse est plus marquée pour les ouvriers (+ 1,2 % en euros constants) et pour les employés (+ 1,0 % en euros constants) que pour les professions intermédiaires et les cadres (+ 0,9 %). Mais en 2007, ce différentiel au profit des moins qualifiés se réduit nettement. Cette homogénéisation des évolutions du SMB par catégorie socioprofessionnelle est sans doute à mettre en relation avec les hausses du Smic intervenues en juillet 2006 et juillet 2007 moins marquées que celles des années précédentes (figure 5).

C'est dans le secteur de la construction, qui connaît depuis de nombreuses années des difficultés de recrutement, que la hausse du SMB est la plus forte (+ 1,6 % contre + 1,0 %, en euros constants, dans l'industrie et le tertiaire - figure 6). Ces résultats ne prennent pas en compte l'évolution de la structure de l'emploi (hausse des qualifications, modification de la part des personnes travaillant à temps partiel, effet des « entrées-sorties ») et des compléments de rémunération (primes, heures supplémentaires, épargne salariale).

5. Évolution du salaire mensuel de base par CS, en moyenne annuelle et en euros constants



6. Évolution du salaire mensuel de base par secteur en moyenne annuelle et euros constants



Les sources conjoncturelles sur les salaires du privé

Le salaire mensuel de base (SMB)

L'enquête trimestrielle sur l'Activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) est réalisée par la Dares auprès des entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels non agricoles. Elle fournit des informations conjoncturelles sur les effectifs des entités sondées, les durées hebdomadaires collectives du travail et les salaires mensuels de base par poste représentatif de catégories de salariés.

Son exploitation permet de calculer le salaire mensuel de base (SMB) depuis 1985. La variation de cet indice reflète l'évolution du salaire à structure de qualification constante (hors primes et heures supplémentaires) pour les salariés du champ de l'enquête. Il correspond précisément au champ des négociations collectives par branche sur les salaires et permet de mesurer l'évolution de la rémunération des postes de travail toutes choses égales par ailleurs.

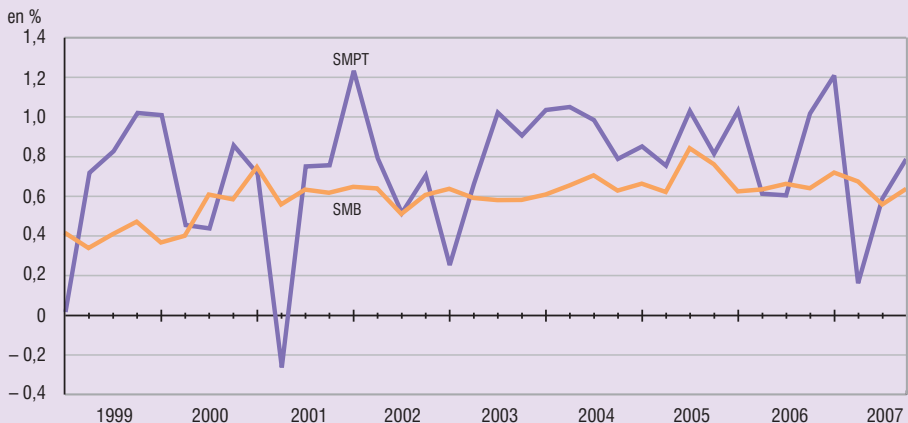
Le SMB est le principal indicateur salarial non corrigé des variations saisonnières publié par la Dares. Actuellement, le modèle de prévision du SMB utilisé par l'Insee repose sur une relation de Phillips traditionnelle. Elle relie notamment le taux de croissance des salaires à celui des prix et au taux de chômage, ce dernier étant un indicateur des tensions sur le marché du travail.

Le salaire moyen par tête (SMPT)

Le salaire moyen par tête (SMPT) prend en compte les primes, les heures supplémentaires et la totalité des effets de structure qui ne sont pas intégrés dans le SMB.

Depuis la publication des résultats détaillés du premier trimestre de l'année 2004, les comptes nationaux ont modifié leur méthode d'évaluation du SMPT corrigé des variations saisonnières. Elle s'appuie désormais sur l'indicateur trimestriel d'assiette salariale élaboré par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) à partir des bordereaux remplis par les entreprises dans le cadre du paiement des cotisations sociales du régime général. Comme le champ et les définitions de l'Acoss ne correspondent pas exactement à ceux de la Comptabilité nationale, cet indicateur est étalonné et calé sur l'agrégat adéquat. La masse salariale obtenue est ensuite divisée par l'emploi salarié en effectifs physiques pour obtenir le SMPT qui intègre primes, heures supplémentaires et effets de structure (effets entrées-sorties, structure des qualifications, structure des travailleurs à temps partiels). Cet indicateur est donc davantage un concept de revenu qu'un concept de rémunération du travail comme c'est le cas pour le SMB (figure).

Évolution trimestrielle* du SMPT et du SMB



* Données CVS.

Source : Insee, enquête Acemo Dares.

La conjoncture des salaires en Europe

Fortes disparités des salaires européens

En 2004, le salaire horaire brut s'élevait, en moyenne, à 15 € dans l'Union européenne à 27, mais les disparités sont fortes : de 1 € en Bulgarie à 27 € au Danemark. Globalement, les salaires sont plus élevés dans les pays de l'Union à 15, avec une moyenne horaire de 18 € (figure a). Cependant, le Portugal, la Grèce et l'Espagne se distinguent avec des salaires inférieurs à la moyenne de l'Union à 27.

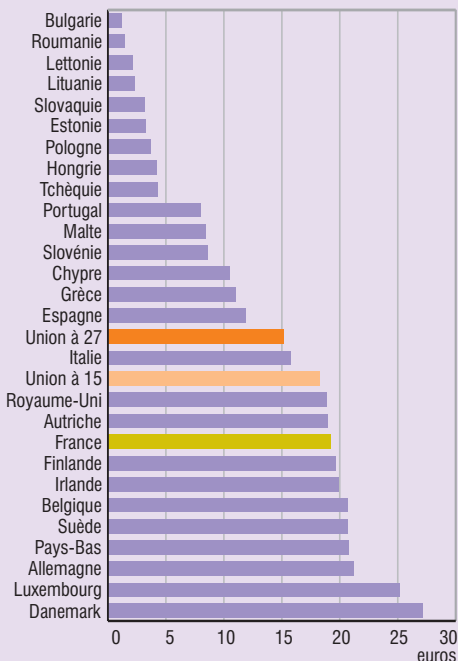
Les nouveaux entrants ont des salaires horaires moyens très bas, à l'exception de la Slovaquie et Chypre.

Dynamisme des salaires dans les nouveaux États membres

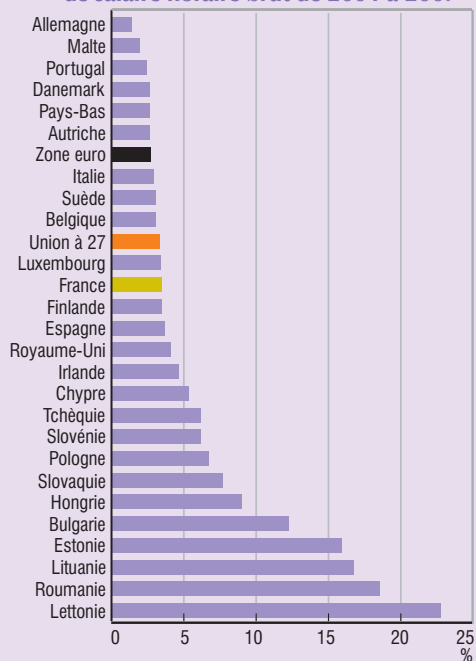
Depuis 2004 et jusqu'à fin 2007, le salaire horaire brut a augmenté en euros courants de 3,4 % en moyenne par an dans l'Union européenne à 27

(figure b). Les hausses ont été plus fortes dans les pays récemment entrés dans l'Union, en raison d'un phénomène de rattrapage : le salaire horaire letton a, par exemple, augmenté en rythme annuel moyen de 23 % ; à l'inverse, c'est en Allemagne que le salaire horaire par tête augmente le plus faiblement (1,4 % par an). La France connaît une hausse de 3,5 %, ce qui la place légèrement au-dessus de la moyenne européenne. Dans les autres pays de l'Union à 15, la progression se situe entre 2,6 % par an pour les Pays-Bas et 4,1 % pour le Royaume-Uni. Quand on se limite aux seules industries manufacturières, les évolutions des salaires horaires sur la période 2004-2007 sont plus homogènes dans l'Union à 15 avec d'une part des hausses moyennes de 2,2 % pour l'Allemagne et de 2,9 % pour les Pays-Bas et d'autre part, + 3,3 % pour la France, 3,1 % pour le Royaume-Uni et 3,7 % pour l'Espagne.

a. Salaire horaire moyen en 2004



b. Évolution annuelle moyenne de l'indice de salaire horaire brut de 2004 à 2007¹



1. La Grèce ne figure pas dans le graphique car les dernières données ne sont pas disponibles (figure b).

Champ : entreprises de plus de 10 salariés des sections C à K de la Nace.

Sources : enquête Coût de la main d'œuvre 2004 (Insee), Eurostat.

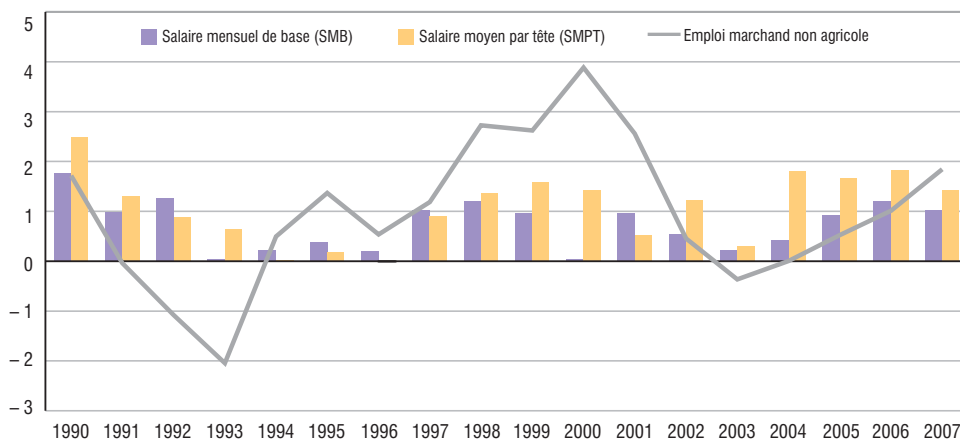
En tenant compte de l'ensemble de la rémunération et des modifications de structure de l'emploi, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur concurrentiel non agricole aurait progressé en euros constants de 1,4 % en moyenne sur 2007 contre 1,8 % en 2006.

Malgré un marché du travail toujours dynamique dans le secteur privé, les augmentations salariales ralentissent légèrement

Ces évolutions résultent de plusieurs facteurs. La bonne santé du marché du travail, avec une baisse de près d'un point du taux de chômage et la poursuite de la croissance de l'emploi, a créé un climat favorable aux salariés lors des négociations salariales (figure 7). Cependant, la croissance économique de 2007 moins robuste que celle de l'année 2006 (+ 2,1 % en 2007 contre + 2,4 % l'année précédente) et la hausse du Smic plus faible que celle de 2006 (+ 2,3 % contre + 3,0 %) ont pu freiner les salaires (figure 8). Enfin, la loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (Tepa) qui encourage le recours aux heures supplémentaires, mise en œuvre à la fin 2007, ne fera pleinement sentir ses effets qu'en 2008. Au total les évolutions de salaires dans le secteur privé entre 2004 et 2007 placent la France dans une position moyenne dans l'Union à 15 (encadré 2).

7. Évolution annuelle des indicateurs de salaires et de l'emploi marchand depuis 1990

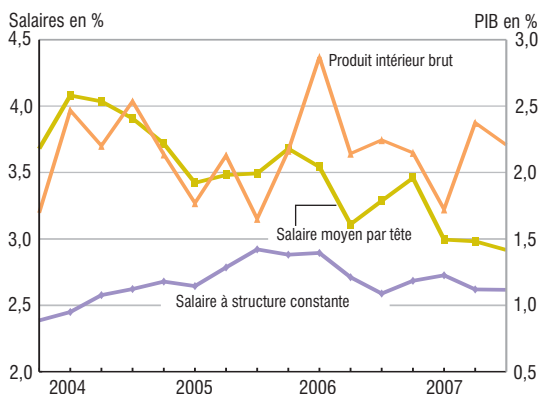
en % en euros constants



Note : dans ce graphique, on utilise comme déflateur l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) de l'ensemble des ménages.

Source : Insee, comptes nationaux et indice des prix ; Dares, enquête Acemo.

8. Glissement annuel du SMPT du secteur concurrentiel non agricole, du salaire de base et du PIB



Sources : Dares, Insee.

Des mesures générales d'ampleur dans la Fonction publique en 2006 contribuent à une augmentation du salaire par tête de 1 % en termes réels

Après les revalorisations indiciaires intervenues en 2006, l'augmentation de 0,8 % du point d'indice de la Fonction publique au 1^{er} février 2007 et la réévaluation de trois points de l'indice minimum garanti au 1^{er} juillet ont permis à l'indice des traitements mensuels bruts de base de croître de 1,4 % en moyenne sur 2007, en valeur courante. Le gouvernement a aussi donné la possibilité aux agents détenteurs d'un compte épargne temps de convertir entre un et quatre jours en rémunération. Ainsi, le SMPT des administrations publiques aurait augmenté de 2,7 % en 2007 contre 2,6 % en 2006. En termes réels, cela correspond à une hausse de 1,0 % en 2007, proche de celle de 2006 (+ 1,1 %).

Pour en savoir plus

Insee, note de conjoncture de mars 2008.

Insee (2008), « Salaires de base dans le secteur privé et dans la fonction publique d'État - quatrième trimestre 2007 » *Informations Rapides* n° 95, mars.

Mathern S., « Activités et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 4e trimestre 2007 - Résultats définitifs » *Premières informations* n° 13.1, mars, Dares.

Insee (2008), « Salaires de base dans le privé et dans la fonction publique d'État - Quatrième trimestre 2007 » *Informations rapides* n° 95, mars.

Desplat R., Jamet S., Passeron V., Romans F. (2003), « La modération salariale en France depuis le début des années 1980 », *Économie et statistique* n° 367, Insee.

Les grandes évolutions structurelles des salaires sur la période 2001-2006

Au cours de la période 2001-2006 les salaires du secteur privé ont augmenté en moyenne de + 0,3 % par an en euros constants pour les postes à temps complet ; pour ceux de la fonction publique, le constat est différencié selon qu'on s'intéresse à la Fonction publique d'État (0 % par an en moyenne) ou à la fonction publique territoriale ou hospitalière (+ 0,4 % par an). Durant ces cinq années, la croissance annuelle moyenne du PIB s'est élevée à 1,7 % avec un creux en 2002-2003 et une croissance un peu plus marquée à partir de 2004 (*figure 1*). La reprise du chômage amorcée en 2001 a pesé sur les salaires en début de période : un taux de chômage élevé et orienté à la hausse est défavorable aux salariés lors des négociations de revalorisations salariales. En 2005, le début de l'amélioration de la situation du marché du travail a engendré pour les salariés une évolution positive de leurs salaires en euros constants.

Croissance soutenue du Smic entre 2003 et 2005

Le Smic, quant à lui, augmente sur toute la période 2001-2006, et plus vite que le salaire moyen (écart de 2,3 points par an, en moyenne). L'écart est particulièrement marqué de 2003 à 2005 du fait du système de revalorisation des salaires minimaux prévu par la loi « Fillon » (*figure 2*). Du 1^{er} juillet 2002 au 1^{er} juillet 2005, le Smic horaire a ainsi été revalorisé en moyenne annuelle de 5,4 %. De ce fait, la proportion de salariés rémunérés au Smic dans le secteur marchand est passée de 13,9 % en 2001 à 15,1 % en 2005, avec même un pic à 16,3 % en 2005. Depuis, avec la fin de ce dispositif et des hausses nettement plus modestes du Smic, en juillet 2006 et 2007, cette proportion a reculé pour se situer à 12,9 % en juillet 2007.

Des évolutions plus favorables pour les ouvriers

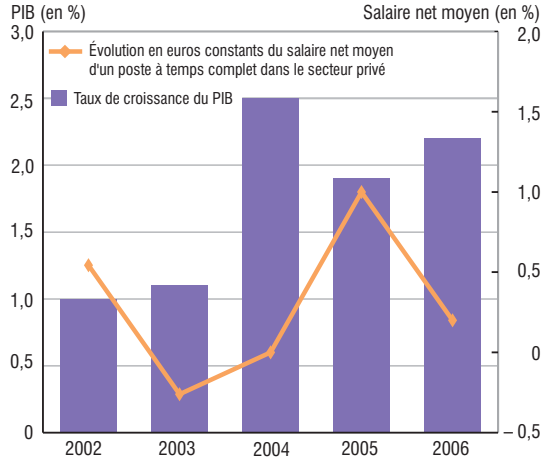
Dans un premier temps, on analyse ici les salaires annualisés des seuls salariés à temps complet issus des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Pour chaque catégorie socioprofessionnelle étudiée ici, c'est l'évolution du salaire moyen de la catégorie qui est analysée et non l'évolution des salaires des individus qui composent la catégorie (ainsi les individus appartenant à une catégorie donnée en 2001 peuvent 5 ans plus tard être encore dans la même catégorie, avoir obtenu une promotion – un ouvrier qui devient profession intermédiaire, par exemple – ou être sortis du salariat – non-salarié, chômeur ou inactif –). En particulier, si on se limitait aux seuls salariés ayant occupé des emplois à temps complet à la fois en 2001 et en 2006, les évolutions seraient plus fortes¹. Pour ces salariés, l'augmentation annuelle moyenne en euros constants sur la période se situe entre 1,7 % pour ceux qui étaient ouvriers en 2001 et 2,7 % pour les cadres.

Entre 2001 et 2006, seule la catégorie des ouvriers bénéficie de gains salariaux relativement significatifs en euros constants (+ 0,5 % en moyenne par an). Pour les cadres et les professions

¹ En effet, dans ce cas, on se limite à des salariés en moyenne plus âgés, car entrés au plus tard en 2001 sur le marché du travail, et ayant connu sur la période des trajectoires professionnelles relativement stables qui leur ont permis de bénéficier plus souvent de promotions.

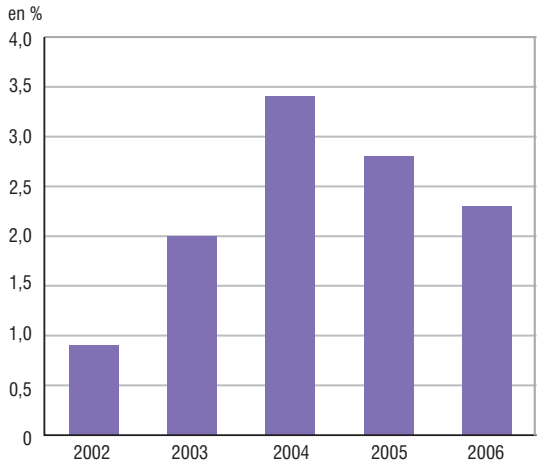
1. Taux de croissance annuel du PIB (en volume) et du salaire net annuel moyen des salariés à temps complet du secteur privé (en euros constants)

Source : Insee, DADS.



2. Écart en points entre le taux de croissance annuel moyen du Smic et celui du salaire net annuel moyen d'un salarié à temps complet du secteur privé

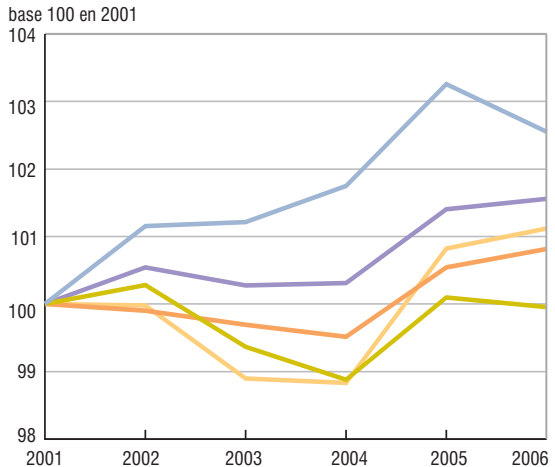
Lecture : en 2002, le Smic a crû, en moyenne et en euros constants, de 1,4 % soit 0,9 point de plus que la hausse du salaire net annuel moyen d'un salarié à temps complet du secteur privé.
Source : Insee, DADS.



3. Évolution en euros constants du salaire net annuel moyen des salariés à temps complet du secteur privé par CS

- Ouvriers
- Ensemble
- Cadres
- Professions intermédiaires
- Employés

Source : Insee, DADS.



intermédiaires, les gains sont modestes (+ 0,2 % par an) alors qu'il y a stagnation pour les employés (figure 3).

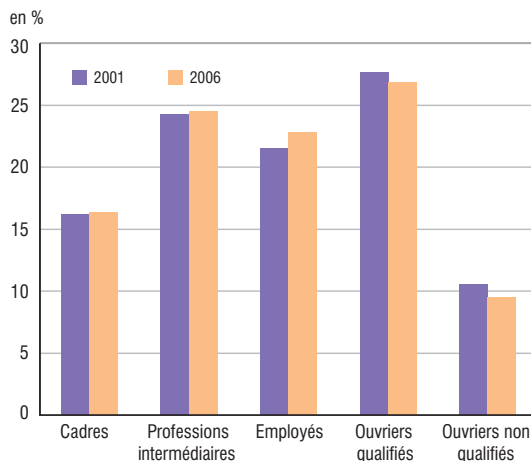
Durant cette période, la conjoncture économique a subi des fluctuations qui ont affecté différemment ces catégories socioprofessionnelles et les secteurs d'activité qui les emploient. Le taux de chômage s'accroît à partir de 2001 puis se stabilise avant de commencer à baisser en fin de période. Mais, si cela correspond à une amélioration du marché du travail des cadres et des professions intermédiaires, cela se traduit par un maintien à un niveau élevé du taux de chômage des employés (9,2 % en 2006) et par une poursuite de la dégradation de celui des ouvriers (11,5 %).

Ces derniers ont peut-être mieux traversé cette période que les autres catégories sociales en termes de salaires mais pas en termes d'emploi. Leurs effectifs ne croissent que très faiblement, entraînant une baisse de près de deux points en 5 ans de leur poids dans l'emploi total surtout au profit des employés (figure 4). Ce mouvement s'accompagne d'une augmentation de leur qualification moyenne, la part des ouvriers non qualifiés dans la population ouvrière passe ainsi de 28 % à 26 %. Ce recul de l'emploi ouvrier s'observe surtout dans l'industrie, tout spécialement pour les non-qualifiés ; par ailleurs, la population ouvrière vieillit significativement. Le nombre des ouvriers de moins de quarante ans décroît de 6 % alors que celui des plus de cinquante ans s'accroît de 19 %. Au total, la croissance du salaire moyen des ouvriers s'expliquerait d'abord par cette montée en qualification et par le fait que, quand leurs effectifs se réduisent, cela se fait souvent au détriment des derniers embauchés, c'est-à-dire les plus jeunes moins bien rémunérés, ces évolutions s'observant avant tout dans l'industrie. À cela s'ajoute l'impact des revalorisations du Smic qui sont intervenues tout au long de la période. Enfin, du fait du dynamisme de certains segments du marché du travail, celui des métiers de la construction par exemple, les employeurs ont déclaré rencontrer plus de difficultés pour recruter des ouvriers, ce qui a pu leur bénéficier en termes de salaires. Au total, la hausse des salaires ouvriers est plus marquée dans l'industrie (+ 0,8 %) et la construction (+ 0,9 %) que dans le tertiaire (+ 0,2 %).

L'emploi des cadres, lui, est bien orienté tout au long de la période. En fin de période, leur taux de chômage n'est plus que de 4 %. Leurs salaires, très sensibles à la conjoncture en particulier au travers des primes, ont stagné et même reculé quand la conjoncture s'est dégradée sur la période 2003-2004. Les deux années suivantes, alors que le marché du travail s'améliore, ils sont de nouveau dynamiques (+ 1,1 % par an en moyenne), soit un taux de croissance plus élevé que celui des autres catégories socioprofessionnelles.

Les employés voient leur salaire moyen, et en euros constants), stagner sur la période 2001-2006. Mais cette stabilité moyenne, dans une population en forte croissance (+ 12,6 % en 5 ans),

4. Structure des emplois à temps complet du secteur privé par CS en 2001 et en 2006



Source : Insee, DADS.

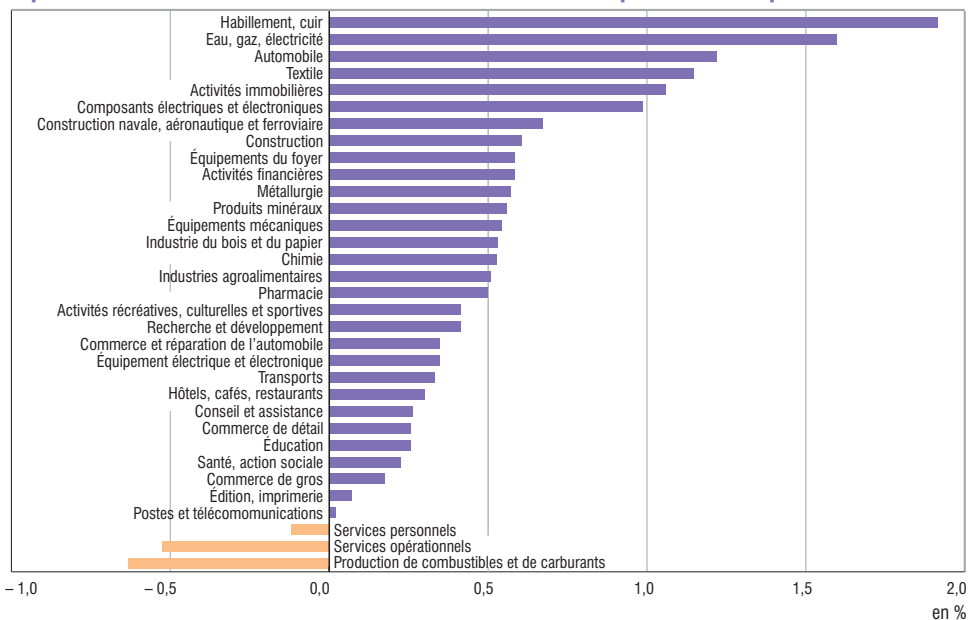
recouvre des évolutions assez diverses. Du fait de la hausse sensible du Smic, les plus bas salaires de la catégorie bénéficient de progressions plus favorables ; le premier décile de la distribution des salaires des employés, par exemple, s'accroît de 0,7 % par an contre seulement 0,2 % pour le salaire médian et alors même que les déciles les plus élevés de cette distribution baissent (de l'ordre de 0,4 % par an en euros constants). Le salaire moyen des employés baisse dans deux secteurs où il était relativement élevé : les activités financières (- 0,5 %) et les postes et télécommunications (- 1 %), secteurs où l'emploi se réduit. À l'opposé, dans le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration, où les salaires des employés sont structurellement plus bas, ils ont évolué plus favorablement (avec des augmentations respectives + 0,6 et + 0,5 %).

La hausse moyenne de 0,2 % par an du salaire moyen des professions intermédiaires recouvre des disparités sectorielles importantes. La hausse est sensible dans l'industrie (+ 0,5 %). Mais elle concerne une population qui se réduit de 3 % sur la période. Dans le tertiaire, où au contraire l'emploi, à ce niveau de qualification, s'accroît et représente en 2006 70 % de cette catégorie socioprofessionnelle, la croissance des salaires est nettement plus modeste (0,1 %). Dans la construction, la croissance de l'emploi de techniciens (+ 14 % en 5 ans) s'accompagne d'une croissance du salaire moyen de 0,4 % par an en euros constants.

Croissance du salaire moyen plus favorable dans l'industrie et les activités financières

Entre 2001 et 2006, l'évolution du salaire moyen varie quelque peu par secteurs. Par grands secteurs, elle est proche de la moyenne dans l'ensemble du secteur tertiaire (+ 0,2 %) et plus favorable dans l'industrie (+ 0,7 %) et la construction (+ 0,6 %). À un niveau plus fin, l'hétérogénéité sectorielle s'accroît (figure 5) puisque le salaire moyen décroît de 0,5 % dans les services opérationnels et qu'à l'opposé il augmente de 1,9 % par an dans l'habillement.

5. Évolution annuelle en euros constants du salaire net annuel des temps complets sur la période 2001 à 2006 selon le secteur d'activité (secteur privé ou semi-public)



Source : Insee, DADS

Plus globalement, parmi les 22 secteurs qui ont une évolution supérieure à la moyenne, on trouve 15 secteurs de l'industrie dont les effectifs sont le plus souvent en repli, exceptions faites des industries agroalimentaires, de la pharmacie et de la construction navale, aéronautique et ferroviaire. Or, ces réductions d'effectifs affectent souvent les derniers embauchés, moins bien rémunérés, ainsi que les moins qualifiés. Quelques secteurs connaissent à la fois une croissance de l'emploi et une hausse significative des salaires. Ainsi, la construction, qui rencontre en sus des difficultés de recrutement, voit ses salaires augmenter de 0,6 %. Dans le tertiaire, ce sont surtout les activités financières et immobilières qui bénéficient d'une croissance de l'emploi et des salaires (de respectivement + 0,6 % et + 1 %). Dans les secteurs du tertiaire pourvoyeurs d'emploi comme le commerce de détail, l'hôtellerie-restauration, la santé et l'action sociale, le conseil et l'assistance, les hausses de salaire sont plus réduites (autour de + 0,3 %).

Des disparités régionales fortes

Si le salaire moyen en France métropolitaine est de 23 300 euros en 2006 pour un temps complet du secteur privé, il se décline très différemment d'une région à l'autre. Il est supérieur de 28 % en Île-de-France qui se caractérise par un poids important des cadres (30 % contre 16 % dans l'ensemble de la France). Ensuite viennent les régions Rhône-Alpes, Alsace et Provence - Alpes - Côte d'Azur qui se situent légèrement en deçà de la moyenne nationale. À l'opposé, on trouve le Limousin, la Basse-Normandie et le Poitou-Charentes où les salaires moyens sont inférieurs d'environ 15 % à ceux de la France métropolitaine. Dans les départements d'outre-mer (Dom) le salaire moyen est inférieur de 10 % à celui de la métropole.

Les salaires dans les trois fonctions publiques

La Fonction publique avec ses 5,1 millions d'emplois pèse pour plus de 20 % dans l'emploi total. La fonction publique d'État (FPE) en représente plus de la moitié, la fonction publique territoriale (FPT) un peu moins d'un tiers et la fonction publique hospitalière (FPH) un peu moins d'un cinquième. Ces trois sous-populations ont des structures de qualifications très différentes. Dans la FPE, les cadres représentent la moitié des salariés du fait d'un grand nombre d'enseignants alors qu'à l'opposé, dans la FPT, les ouvriers et employés dominent largement (plus des deux tiers). La FPH se distingue, elle, par une forte proportion de professions intermédiaires (du personnel soignant pour l'essentiel). Aussi, le salaire moyen en 2006 s'élève-t-il à 26 182 euros dans la FPE contre 20 028 euros dans la FPT, la FPH se situant à un niveau intermédiaire avec 24 848 euros.

Sur la période 2001-2006, les salaires ont connu une croissance annuelle moyenne d'environ 0,4 % en euros constants dans la FPT et la FPH alors qu'ils ont été stables dans la FPE.

Le revenu salarial

L'indicateur retenu le plus fréquemment dans cet ouvrage est le salaire net annuel moyen offert par l'employeur pour un poste à temps complet. Mais certains salariés peuvent être à temps partiel ou ne pas travailler toute l'année. Pour prendre en compte ces phénomènes, on définit le revenu salarial effectivement perçu dans l'année pour un individu donné comme le total des salaires qu'il a perçus cette année chez un ou plusieurs employeurs. Le calcul du revenu salarial dépend du champ retenu. Ici, on retient tous les individus ayant un salaire, en isolant parfois le secteur privé (*encadré*). Cette population regroupe environ 25 millions de salariés dont 22,3 millions pour lesquels le salaire est la principale source de revenu, 1,5 million pour qui il ne constitue qu'un revenu annexe et un million d'étudiants. Ainsi défini, le revenu salarial moyen peut se décomposer comme le produit de trois

facteurs, le salaire horaire moyen, la durée hebdomadaire et le nombre moyen de semaines travaillées chaque année. En 2006, il s'élève à 17 262 euros pour l'ensemble des salariés et à 16 990 euros pour les seuls salariés du privé (figure 6). Celui des femmes est inférieur de 28 % à celui des hommes. Cette différence est principalement imputable, dans le secteur privé, à un salaire horaire plus faible (inférieur de 19 %) et à une durée hebdomadaire de travail plus réduite (- 12 %) du fait de l'importance du temps partiel féminin. Le revenu salarial augmente fortement avec l'âge. Ainsi, le revenu salarial moyen des plus de 45 ans est supérieur de 122 % à celui des moins de 30 ans. Cela résulte, dans le secteur privé, principalement de deux facteurs : un salaire horaire supérieur de 56 %, différentiel lié notamment à la plus grande expérience professionnelle des salariés de plus de 45 ans, et un nombre de semaines travaillées plus élevé de 36 %, résultant de la moindre insertion des plus jeunes sur le marché du travail.

L'évolution du revenu salarial dépend étroitement de l'évolution et de la structure de la force de travail. En période de reprise économique, le revenu salarial moyen peut éventuellement diminuer (les nouveaux entrants ayant fréquemment des revenus salariaux inférieurs à la moyenne) alors même que le revenu disponible des ménages augmente.

Le revenu salarial, en niveau et en évolution, selon le périmètre choisi

Le revenu salarial moyen est calculé sur une population très hétérogène qui, de plus, se renouvelle sensiblement chaque année. Elle se compose d'environ 25 millions de personnes, soit un nombre sensiblement plus élevé que celui de la population salariée (22,9 millions). Grâce à l'enquête Revenus fiscaux, on peut identifier, en son sein, plusieurs sous-populations selon l'importance relative du revenu salarial dans un ensemble des revenus dont peut disposer un individu (salaires, allocations chômage, revenus d'activités non-salariées, retraites ou pensions). On y trouve 1,5 million de personnes pour qui le revenu salarial n'est pas le seul revenu, ni même le plus élevé. On y trouve aussi plus d'un million d'étudiants. À l'opposé, pour 22,3 millions de personnes, non étudiantes, le revenu salarial est la principale source de revenus. Et ces individus ont un

revenu salarial moyen supérieur d'environ 12 % à celui calculé sur l'ensemble de la population.

De plus, en dynamique, les évolutions du revenu salarial ne retracent que les évolutions moyennes des ressources des salariés ayant un emploi. Or, sur la dernière période, cette population augmente puisque le taux d'emploi s'accroît et que le chômage recule. Le revenu salarial, lorsqu'il est calculé pour l'ensemble des salariés, dépend étroitement de l'évolution et de la composition de la force de travail. Ainsi, en période de reprise économique, une augmentation forte de l'emploi peut entraîner, au niveau macroéconomique, une croissance sensible du revenu disponible des ménages et, éventuellement, une baisse du revenu salarial moyen, les nouveaux entrants ayant fréquemment des revenus salariaux inférieurs à la moyenne.

6. Revenu salarial moyen et décomposition complète sur le seul champ du secteur privé en 2006

	Revenu salarial	Salaire horaire	Horaire hebdomadaire	Semaines rémunérées
Ensemble	16 990	12,3	32,2	42,6
Hommes	19 728	13,3	34,0	43,6
Femmes	13 413	10,8	29,8	41,5
Moins de 30 ans	9 788	9,2	31,0	34,3
De 30 à 45 ans	18 485	12,3	32,9	45,5
Plus de 45 ans	21 688	14,4	32,5	46,7

Source : Insee, DADS exploitation au 1/12.

De 2001 à 2006, le revenu salarial paraît relativement stable (- 0,8 % en euros constants sur l'ensemble de la période et pour l'ensemble des salariés et + 1,6 % pour le seul secteur privé) même si, selon les déclarations de revenus, il augmenterait plus significativement². Cela résulte, dans le privé, d'une augmentation du taux de salaire horaire (+ 3,1 % en euros constants) et d'une baisse de 1,6 % du nombre moyen de semaines rémunérées.

Rattrapage salarial pour les femmes

Les comparaisons de salaires hommes/femmes peuvent porter soit sur les seuls salariés à temps complet soit sur l'ensemble des salariés grâce au revenu salarial qui permet de prendre en compte l'impact du temps partiel sur les revenus du travail.

Sur longue période, les écarts de salaires entre hommes et femmes se sont sensiblement réduits, aussi bien en termes de revenu salarial que de salaire des seuls temps complets. Ainsi, dans le secteur privé, le salaire net moyen des femmes à temps complet qui était inférieur de plus d'un tiers à celui des hommes en 1951, ne l'est plus que de 18,9 % en 2006 soit un gain de 16 points en plus de 50 ans. Après une stabilisation au début des années 2000, cet écart s'est réduit en fin de période, de 0,7 point. Ce mouvement s'explique avant tout par une plus grande croissance de l'emploi féminin qualifié (cadre ou profession intermédiaire). Ce différentiel est moins marqué dans le secteur public que dans le privé (respectivement 13,5 % et 11,8 % en 2005 dans la FPE et la FPT contre 18,9 % pour le privé).

En termes de revenu salarial, l'écart est plus élevé (26 % sur l'ensemble du salariat, public et privé). De plus, le rattrapage est moins marqué puisqu'il n'est que de 5 points sur la période 1978-2006 contre 11 points pour les seuls temps complets du privé. En effet, l'augmentation du taux d'emploi des femmes s'est accompagné d'un développement du temps partiel féminin. ■

² Sur la période 2000-2005, selon notre source (DADS), la médiane baisse en rythme annuel de 0,1 % (+ 15 euros) alors que selon les déclarations de revenu, il s'accroît de 0,4 % (+ 70 euros).